



A Niort, le mercredi 6 mai 2020

## **Lettre ouverte aux responsables politiques et administratifs de l'Académie de Poitiers**

Le Président de la République a annoncé une fin du confinement à compter du 11 mai 2020 avec dans un premier temps la réouverture progressive des établissements scolaires.

Pour la CFDT la priorité est la santé et la sécurité du personnel de toutes catégories (Education Nationale publique et sous contrat d'association, enseignement agricole, jeunesse et sport, collectivités territoriales...), des élèves et de leur famille. Cette reprise ne pourra s'effectuer que si un dialogue social constructif est mis en oeuvre avec l'ensemble des acteurs (associations de parents d'élèves, Éducation nationale, collectivités territoriales, syndicats représentatifs).

Le Président de la République a été clair dans son allocution : « **rien ne se fera sans dialogue social** ».

Les outils numériques actuels le permettent même sur un laps de temps si court.

La CFDT demande la mise en œuvre des protocoles de déconfinement en concertation avec l'ensemble des partenaires (élus, agents et salariés). **Ce cadre général évolutif, négocié et accepté par tous** permettra d'envisager sereinement l'ouverture des établissements scolaires.

La CFDT sera exigeante sur de nombreux points dont :

- **Travailler en lien étroit avec les organisations représentatives avec des points réguliers, en télé ou visioconférence.**
- **Ne pas imposer de reprise** pour les personnels et élèves qui sont particulièrement vulnérables au Covid19.
- Garantir pour tous **un approvisionnement suffisant et régulier en équipements de protection individuelle**, et une formation à leur utilisation, sans quoi la reprise serait impossible.
- Organiser le **nettoyage et la désinfection des locaux** et la **restauration scolaire** selon les recommandations des autorités de santé dans tous les établissements en garantissant aux agents territoriaux et salariés concernés les conditions de santé et de sécurité au travail de plus haut niveau, et en veillant à une charge de travail raisonnable.

- Organiser les **transports scolaires** nécessaires en respectant les conditions de sécurité sanitaire pour les salariés des sociétés de transports, les agents et les usagers.
- Préciser quelle **organisation périscolaire** sera mise en place, là aussi dans le respect des conditions sécurité sanitaire pour les adultes intervenant sur ces temps et pour les enfants.
- **Donner aux équipes le temps et les moyens d'organiser à partir du 11 mai** la reprise pédagogique et l'accueil des élèves en fonction des contraintes et des réalités de leur territoire, en lien avec les partenaires de l'école et les collectivités.

Répondre à toutes ces attentes est indispensable pour qu'une réouverture se fasse sereinement et en confiance par tous les personnels et familles. Il en va de la crédibilité de nos institutions. Le temps du dialogue social est vital pour nos institutions.

En tant qu'organisations responsables, si ces conditions incontournables ne sont pas remplies, nous n'hésiterons pas à mobiliser tous les moyens d'actions syndicales à notre disposition.

Veuillez croire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la FEP,  
le Secrétaire Poitou-Charentes  
Poitou-Charentes

Hervé Jeanneau  
[poitou.charentes@fep.cfdt.fr](mailto:poitou.charentes@fep.cfdt.fr)  
 07 86 40 30 42

Pour Interco 86,  
la Secrétaire Départementale,

Dominique Vivien  
[interco86@interco.cfdt.fr](mailto:interco86@interco.cfdt.fr)  
 06 76 37 16 52

Pour le SGEN,  
le Secrétaire

Christian Labarbe  
[poitou-charentes@sgen.cfdt.fr](mailto:poitou-charentes@sgen.cfdt.fr)  
 05 49 88 15 82